

Bourse Pierre Léon

L'AFHE a décidé d'offrir deux allocations de recherche à hauteur de 800 euros chacune pour financer une participation à un colloque ou une conférence à l'étranger.

Cette bourse est dédiée à la mémoire de Pierre Léon, deuxième président de l'Association Française d'Histoire économique.

Conditions d'éligibilité

Les personnes candidatant ne doivent pas avoir de poste de titulaire dans l'enseignement supérieur

- Les personnes candidatant doivent soit être inscrites en thèse de doctorat en France, ou en vue de la rédaction d'un travail d'histoire économique francophone (toutes aires, toutes périodes, toutes disciplines concernées), soit être titulaire d'un doctorat d'histoire économique ou décerné en France, ou francophone (toutes aires, toutes périodes, toutes discipline concernées). Cet appel est aussi ouvert aux mêmes conditions aux collègues du secondaire titulaires d'un doctorat.
- La bourse est attribuée sous condition d'acceptation à l'une au moins des sessions d'une conférence / colloque (y compris une session poster) ou pour l'organisation d'une session dans une conférence
- Les personnes candidatant ne doivent pas avoir obtenu d'autre bourse portant uniquement sur le même objet (engagement sur l'honneur). Les co-financements des écoles doctorales sont en revanche possibles.

Les personnes candidates doivent avoir adhéré à l'association et être à jour de leur cotisation (tarif étudiant : 15 € / autre : 30 €)

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra :

Pour les personnes inscrites en doctorat :

- Une preuve d'inscription dans un cursus doctoral
- Un bref avis du directeur de thèse (maximum 2 pages)
- Un CV (maximum 2 pages)
- Les documents relatifs à la session et à la communication acceptée (confirmation d'inscription, mail d'acceptation, etc.)
- Un budget approximatif

Pour personnes titulaires d'un doctorat :

- Photocopie du diplôme de doctorat
- Le rapport de soutenance
- Lettre de présentation des travaux
- Un CV (maximum 2 pages)
- Les documents relatifs à la session et à la communication acceptée (confirmation d'inscription, mail d'acceptation, etc.)
- Un budget approximatif

Financement

Le versement se fera à la désignation.

Engagements des récipiendaires du prix

En retour, les personnes lauréates s'engagent à :

- Mentionner l'AFHE dans leur présentation (logo sur la page de présentation et indication sur la dernière diapositive et/ou la communication imprimée que « Cette recherche a été financée par l'AFHé »)
- Fournir une preuve de la matérialité de sa participation au colloque
- Ne pas demander un double remboursement pour les mêmes dépenses.

Jury

Les prix seront attribués par le comité directeur de l'AFHé.

Calendrier

Les dossiers de candidature doivent être adressés par voie électronique avant le 15 octobre 2024 (1^{ère} session) ou le 15 mars 2025 (2^e session) à l'adresse afhe.secretariat@gmail.com en indiquant dans l'objet du message « Candidature – Bourse Pierre Léon ».